



Section du PUY DE DOME

COMPTE RENDU du CDAS du 07 juin 2018

Cinq points étaient à l'ordre du jour.

COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITE 2017 :

Au niveau des bénéficiaires, on constate une diminution du nombre d'actifs et d'enfants et une augmentation du nombre de retraités.

Le nombre de repas servis augmente légèrement dans les restaurants des finances.

Les places en crèche sont garanties pour les A et les B de l'ENFIP mais pas pour les C qui ont une formation courte et ne sont donc pas prioritaires.

INTERVENTION SUR L'ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL :

Pas de compte rendu chiffré de l'activité du service social en raison de la mise en place d'un nouveau logiciel de statistiques.

Les assistantes sociales assurent des permanences sur sept sites et font des visites de postes. Elles suivent environ 300 personnes à l'année sans parler des interventions ponctuelles.

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement des agents en difficulté, les services RH signalent automatiquement aux assistantes sociales les agents en arrêt depuis plus de 3 mois. Les assistantes leur envoient un courrier mais ne les relancent pas.

Les stagiaires de l'ENFIP sollicitent de plus en plus les assistantes sociales pour des problèmes de mutation mais celles-ci n'interviennent qu'en cas de situations graves ; elles ne font pas de rapports sociaux de complaisance.

Dispositifs d'aide financière :

- l'aide pécuniaire jusqu'à 3000 euros par an non remboursable
- le prêt social sans intérêt mais très peu utilisé (3 bénéficiaires en 2017)
- l'aide alimentaire
- l'aide pour sinistre immobilier plafonné à 2000 euros et cumulable avec les autres aides et uniquement liée à l'habitation principale
- le prêt sinistre immobilier entre 2400 et 8000 euros attribué sans conditions de ressource

Ces aides ont concerné 45 bénéficiaires en 2017.

En cas de difficultés financières (endettement et surendettement), les agents sont orientés vers la Conseillère en Economie Sociale et Familiale qui intervient tous les jeudis matin à la délégation mais peut aussi recevoir sur rendez vous à son bureau.

L'accompagnement des pensionnés du 4ème âge (plus de 80 ans) est de plus en plus lourd pour les assistantes sociales qui ne sont pas suffisamment formées. Cet accompagnement est très chronophage.

De nombreux stagiaires de l'ENFIP arrivent avec des dossiers administratifs compliqués et non résolus (pôle emploi, CAF, CPAM.....). Concernant plus particulièrement les PACTE, il a été demandé aux assistantes sociales du département d'origine, de les recevoir systématiquement avant leur stage à Clermont.

Les assistantes sociales déplorent l'absence totale de mention de l'action sociale sur les livrets d'accueil remis aux stagiaires de l'ENFIP ainsi que sur les sites internet.

Monsieur le Président va faire remonter l'information.

Les assistantes sociales interviennent sur les collectifs de travail :

- dispositif « événement grave » (attentat, agression.....)
- soutien technique au service
- accompagnement des agents impactés par les fermetures de service aux Douanes
- action collective : stage de préparation à la retraite et conférence

LES ORIENTATIONS 2018

Pour le 63, les crédits d'action locale enregistrent une légère baisse à 59801 euros.

Concernant les séjours vacances, certains peuvent être offerts par le SRIAS. Pour cela, il convient de contacter les assistantes sociales pour compléter un dossier en février.

Le CDAS alerte sur la difficulté d'utilisation des CESU, qui ne sont pas acceptés par certaines collectivités.

FERMETURE TEMPORAIRE DU RESTAURANT DE LA DISI

Le restaurant administratif sera fermé à compter du 31 août au soir pour une durée de 4 mois. En solution de remplacement, les tickets restaurant bénéficieront à l'ensemble du personnel jusqu'à la réouverture du restaurant.

ARBRE DE NOEL 2018

Le spectacle retenu sera « Un jour, au cirque avec les familles Fratellini ».

Des précisions sont demandées au prestataire retenu pour les chèques Kadéos.(achat en ligne ou rematérialisable ?)

Les représentants Force Ouvrière au CDAS 63

Titulaires → Evelyne CALCAGNO - Marie-Claire ORBAN - Mireille GUEGAN-SENAC

Suppléants → - Frédéric BASSO - Natalie DAIN - Hélène SEGAULT